

Réunion du lundi 30 janvier 2017 sur la PDESES à l'ARS

Composition : 3 fédérations, URPS et hôpitaux militaire

Pilotage : Mme Dumont, Mr Viudes

Participants : FHP, FEHAP, Lavéran et St Anne, URPS et FHF (présent : Lamouroux et Constant)

Il s'agit de la relance d'un cycle de réunion qui s'était interrompu depuis 1 an et demi. Les diaporama utilisés en séance par l'ARS seront transmis rapidement.

Ordre du jour :

1) Résultats enquête 2016 :

Toujours la même difficulté sur l'interprétation de ces résultats très hétérogène. C'est toujours un gros travail pour un résultat inexploitable... La question se pose pour l'utilisation de ces résultats dans le cadre des PMT et surtout pour justifier l'évolution de ces lignes de gardes ou astreintes.

Sur la base de ces échecs : proposition de l'ARS : saisie en exhaustif au fil de l'eau de tous les appels sur un portail régional avec : heure de l'appel, identification du Dr, ligne PDS concernées, service appelant, date et heure (appel s, déplacement, début et fin intervention), type de prise en charge (consultation, actes techniques) N° IPP, devenir du patient (bloc, hospitalisation, retour domicile, transfert), autres...

Beaucoup de réticence car cela entraine une « technocratie » de type « usine à gaz » avec nécessité de saisie en direct par nos praticiens. Le pb de fond est toujours le même : les gros établissements qui n'ont aucune inquiétude sur leurs lignes de PDS ne remplissent jamais ces éléments. Leurs lignes de PDS seront-elles supprimées ?

L'ARS souhaite à faire comme pour les MIG SMUR, c'est-à-dire versement immédiat pour ceux qui saisissent et au mieux un différé dans le temps pour ceux qui ne remplissent pas.

Conclusion : le principe n'est pas contestable (l'ARS veut savoir ce qu'elle finance) mais les modalités du recueil vont être vécu comme une saisie de +... L'ARS va proposer une grille de saisie en septembre lors d'une prochaine réunion de ce comité.

2) Organisation par territoire

Tour de table sur les travaux dans les territoires mais rapide. Seul les alpins (Mr Constant et moi) peuvent s'exprimer...

3) Nouvelles demandes

Quelques demandes mais rien ne sera accordé en plus de ce qui existe (justification insuffisante et enveloppes limitées)

4) Cahier des charges 2017

Quelques évolution à la marge sur les inter sites des CHU, une suppression de l'astreinte pédiatrique sur Toulon, l'ANAPAT greffes hors forfait des 2 CHU mais cela semble s'être fait en concertation avec les établissement concernés.

5) Révision PRS : piste de travail

- Evaluation du PRS 1
- Diagnostic critique
- Principes généraux par spécialité et gradation des soins

Retour sur le questionnaire qui sera utilisé pour décompter l'activité en PDES et qui sera utiliser pour retravailler le PRS...

Prochaine réunion : le 5 avril 2017 à 14 h 00 à l'ARS

Richard LAMOUREUX